

ÉNONCÉ DES PROGRAMMES

Services à l'enfance et à la jeunesse



Les programmes des services à l'enfance et à la jeunesse du MIFO mettent en valeur les quatre fondements du document pédagogique du Ministère de l'Éducation « *Comment apprend-on ?* », soit l'appartenance, le bien-être, l'expression et l'engagement. Basé sur ces fondements, notre énoncé de programmes démontre que les enfants, les familles et les professionnels de la petite enfance sont des personnes compétentes, capables, remplies de curiosité et riches d'expériences.

Objectif : Offrir et développer un sentiment d'identité, de santé et de bien-être physique et mental chez l'enfant.

Notre approche :

- Avoir des menus qui répondent au guide alimentaire canadien et qui répond à la diversité culturelle ;
- Offrir à l'enfant du lait au dîner et à certaines collations et avoir de l'eau accessible en tout temps pendant la journée ;
- Laisser l'enfant se servir eux-mêmes afin de leur permettre de s'autoréguler au repas de choisir des portions qui répondent à leurs indices de faim ;
- Augmenter l'activité physique de l'enfant et éliminer le temps d'écran ;
- Respecter les rythmes physiologiques et biologiques variés de chaque enfant, ses besoins de jeux vigoureux, de repos et de calme, trouver des façons de soutenir ces rythmes et ces besoins ;
- Favoriser l'autonomie de l'enfant dans les routines et transitions, dans ses choix d'activités et dans la résolution de problème ;
- Identifier les signaux d'alarme en lien avec le développement ou les comportements et établir un plan d'intervention en collaboration avec la famille ;
- Donner des stratégies pour favoriser l'autorégulation afin de réduire les facteurs de stress ;
- Utiliser les messages empathiques dans les interventions ;
- Adapter nos interventions et concevoir des aires de jeux selon les besoins émotionnels de l'enfant ;
- Observer, documenter et analyser de façon continu dans le but d'adapter le programme aux différents styles d'apprentissage.

Objectif : Offrir des expériences d'apprentissage diversifiées et positives qui encouragent l'expression de l'enfant.

Notre approche :

- Être attentifs et réagir aux différents modes d'expression de l'enfant ;
- Prévoir du temps, de l'espace et du matériel pour encourager l'expression de l'enfant qui tient compte de ses capacités ;

ÉNONCÉ DES PROGRAMMES

Services à l'enfance et à la jeunesse



- Renforcer les habiletés langagières chez l'enfant en tenant compte de ses capacités et ses antécédents sociaux et culturels ;
- Développer la conversation et l'écoute entre enfants ;
- Établir une communication réciproque et authentique avec l'enfant, à laquelle ce dernier participe en tant qu'initiateur égal ;
- Servir de modèle et encourager le jeu avec les mots ;
- Offrir un environnement riche en littérature ;
- S'intégrer dans le jeu de l'enfant ;
- Bâtir des liens d'appartenance avec l'enfant.

Objectif : Créer des environnements et des expériences sécuritaires propices à l'apprentissage par le jeu.

Notre approche :

- Avoir un curriculum basé sur le développement et l'intérêt de l'enfant et du groupe ;
- Permettre des expériences dans des environnements chaleureux et sécuritaires, intérieurs et extérieurs ;
- Proposer des activités afin que chaque enfant puisse relever des défis dans la mesure de ses habiletés ;
- Avoir suffisamment de matériel et de jeux éducatifs qui répondent aux habiletés et aux besoins développementaux de chaque enfant par des adaptations flexibles et par des équipements ou des dispositifs spéciaux lorsque nécessaire ;
- Créer des invitations d'apprentissage qui stimulent le questionnement et l'hypothèse ;
- Avoir des périodes de jeu ininterrompues dirigées par l'enfant et soutenues par l'adulte ;
- Planifier des routines quotidiennes et des transitions fluides pour l'enfant.

Objectif : Engager la participation et le dialogue continu avec la famille et la communauté.

Notre approche :

- Créer un sentiment d'appartenance qui reflète la diversité familiale et culturelle ;
- Permettre aux parents de participer activement aux activités du programme ;
- Documenter la réflexion, l'apprentissage et la compétence de l'enfant et rendre le processus visible pour les familles et la communauté et de tenir compte de leurs perspectives ;
- Travailler à titre de co-apprenant avec la famille pour favoriser le sain développement de son enfant ;
- Utiliser différents moyens de communication ;
- Être à l'écoute des besoins de la famille, valoriser leurs points forts, leurs contributions et leurs points de vue personnels ;
- Solliciter la famille et impliquer leurs idées dans les programmes pour enrichir l'expérience des enfants ;

ÉNONCÉ DES PROGRAMMES

Services à l'enfance et à la jeunesse



- Travailler en collaboration avec les services de soutien ;
- Incorporer nos partenaires communautaires dans nos activités éducatives.

Objectif : Soutenir le développement professionnel de l'équipe éducative et réviser nos pratiques de façon continue.

Notre approche :

- Fournir des occasions pour un apprentissage professionnel continu ;
- Incorporer l'approche réflexive dans les réunions d'équipe ;
- Analyser et adapter nos stratégies d'interventions et les activités selon les réflexions et les observations ;
- Organiser des ateliers et des formations régulières basés sur les besoins identifiés ;
- Encourager la participation à toutes formations externes ;
- Allouer annuellement une partie du budget au perfectionnement professionnel ;
- Observer et évaluer de façon continue le rendement du personnel ;
- Remettre en question leurs propres principes et stratégies et chercher de nouvelles idées en équipe, afin de faciliter l'exploration des enfants et leur compréhension du monde qui les entoure de manière significative ;
- Établir annuellement un plan d'enrichissement professionnel ;
- Utiliser les documents pédagogiques du Ministère et tout autre document pertinent ;
- Documenter nos observations ;
- Évaluer, discuter et réviser régulièrement nos politiques et l'Énoncé des programmes.

RÉFÉRENCES :

- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. (2014). *Guide sur la délivrance des permis des centres de garde d'enfants*. Direction de l'assurance de la qualité et de la délivrance des permis des services de garde d'enfants. 127 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. (2014). *Comment apprend-on? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance*. Fonction publique de l'Ontario. 50 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. (2014). *Extraits de l'AJEPTA*. Fonction publique de l'Ontario. 68 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. (2013). *Penser, sentir, agir : Leçons tirées de la recherche sur la petite enfance*. Fonction publique de l'Ontario. 42 p.
- OEPE. (Février 2011). *Code de déontologie et normes d'exercices : Reconnaître et honorer notre profession*. 36 p.
- DELISLE, Isabelle et HERTNER, Jacqueline. (Novembre 2015). *Formation sur le soutien aux comportements positifs (SCP)*.
- SIJE. (2003). *Intervenir avant de réagir : une approche positive intégrée face au comportement de l'enfant en services de garde éducatifs*. 101 p.
- SIJE. (2010). *Les modules*.
- CENTRE RESSOURCES PARENTS. (Janvier 2014). *Liste de contrôle sur l'alphabétisation émergente durant la petite enfance*. 9 juillet 2016